
Vente de logements sociaux vacants

Modalités de remise des Offres d'Achat

Définition d'une offre d'achat Chez LOGIEST

Une offre d'achat est constituée par une déclaration écrite réalisée par le candidat à l'achat d'un bien vacant dont il a constaté la publicité. Pour être recevable, l'offre d'achat devra impérativement préciser le statut d'occupation (locataire parc privé, locataire parc hlm, propriétaire..), les modalités de financement du bien et le revenu fiscal de référence sur les ressources N-2. Ces informations seront à compléter sur le formulaire dédié ci-après et à accompagner de l'ensemble des documents justificatifs.

Modèle offre d'achat : [cliquez ici](#)

Modalités de remise des offres d'achat

Les offres d'achat peuvent être adressées :

1. De préférence par mail à direction.commerciale@logiest.fr
2. Par courrier adressé à :

LOGIEST
Département Commercial
15, SENTE A MY
57000 METZ

3. Par remise en main propre lors de la visite du bien.

Toutes informations complémentaires vous seront communiquées par la Conseillère en Accession en charge du bien à vendre.

Délai de remise des offres d'achat

Le délai de remise des offres d'achat est défini par l'article R443-12 du CCH

Les offres d'achat, mentionnées ci-dessus, devront parvenir à LOGIEST dans un délai d'un mois à compter de la date de parution de la dernière publicité précisée sur chaque support de parution.

Néanmoins, le logement peut être vendu avant la fin de ce délai au premier acquéreur dès lors qu'il respecte les critères de priorité relatifs à la catégorie des personnes physiques prioritaires et que son offre est égale ou supérieure au prix proposé (cf modalité de traitement des offres d'achat ci-après).

Modalités de traitement des offres d'achat

Modalités de traitement des offres reçues, définies par l'article D443-12-1 du CCH : [Lien vers l'article](#)

Rappel de l'ordre de priorité des acquéreurs, défini par l'article L 443-11 alinéa III du CCH : [Lien vers l'article](#)